



**Nathan Core**

**Chères collègues, Chers collègues,**

Bonne année! Nous espérons que les fêtes et le temps passé avec vos proches ont été paisibles et enrichissants. Tandis que nous entamons une nouvelle année, nous réfléchissons à tout ce que 2022 a comporté. Nous avons notamment vu des attaques injustifiées contre des travailleuses et travailleurs, ainsi que la résistance collective, à l'échelle de la province, de membres de la communauté, de parents, de travailleuses et de travailleurs, d'enseignantes et d'enseignants préoccupés.

Bien que la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario ne négocie pas de conventions collectives avec l'employeur et le Ministère, nos quatre filiales le font. Le recours à la clause nonobstant par le gouvernement provincial pour porter atteinte aux droits prévus dans la Charte canadienne des droits et libertés dans le but de légiférer pour imposer une convention collective aux autres était injuste et problématique, non seulement pour nous, mais aussi pour un très grand nombre de personnes en Ontario et au Canada.

Cependant, les travailleuses et les travailleurs de l'Ontario savaient que leur liberté d'association est un droit trop précieux pour être jeté aux orties. C'est souvent le seul outil assez puissant pour permettre à une personne de s'opposer à une grande entreprise ou à un gouvernement qui impose sa volonté. La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario était fière d'appuyer le mouvement syndical pendant qu'il renforçait les droits de la personne. Félicitations à nos collègues du SCFP pour la ratification de leur convention collective négociée!

Toutes les attaques contre le bien public ne sont pas aussi flagrantes que celles que nous avons vues récemment. Certains changements sont progressifs, souvent pour tâter le terrain afin de voir ce qui est acceptable et pour influencer l'opinion et la perception du public.

## Un message du Président de la FEO

Un exemple de cette érosion a été la distribution d'argent pour l'éducation, argent qui aurait dû être affecté aux salles de classe pour le soutien des élèves, mais qui a plutôt été envoyé aux parents dans un effort pour leur refiler la responsabilité. Le coût estimatif de ces versements est de 365 millions de dollars. Cet argent sera inclus dans le budget, sans reddition de comptes au sein du système d'éducation. Ce geste normalise la distribution de fonds publics pour des affaires privées et exacerbe les inégalités au sein de notre système. Qu'est-ce que les enseignantes et les enseignants auraient pu accomplir avec 200 \$ à 250 \$ par élève dans leur classe? Quels soutiens auraient pu être créés ou optimisés pour les élèves qui en ont le plus besoin?

L'affaiblissement de notre système d'éducation publique, reconnu comme l'un des meilleurs partout dans le monde, est pire encore. Le Ministère doit collaborer avec les organismes éducatifs pour trouver de vraies solutions aux pénuries de personnel enseignant qui continuent de créer des difficultés pour les membres.

Combien de temps le système pourra-t-il supporter ce problème de recrutement et de maintien des effectifs? Quels torts cela cause-t-il à la réputation de l'éducation publique et à quel moment les parents commencent-ils à examiner d'autres possibilités?

En 2023, nous avons l'intention de continuer à collaborer avec les parties intéressées pour être à l'avant-garde dans la recherche de solutions.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une année 2023 productive. Nous sommes à vos côtés.



**Nathan Core**  
*Président*

# Demander des comptes à l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario



À l'origine, la vision pour l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (l'Ordre) était celle d'un organisme d'autoréglementation suivant le modèle de 30 autres organismes d'autoréglementation en Ontario. On visait à accorder aux membres du personnel enseignant le pouvoir de réglementer leur profession, et ainsi à confier la responsabilité de l'excellence en enseignement aux personnes les plus qualifiées pour savoir ce que devrait et ce que doit être une enseignante ou un enseignant, aujourd'hui et à l'avenir. Bien que l'Ordre continue de se dire un organisme d'autoréglementation, ce n'est plus vrai depuis janvier 2021.

En 2021, le gouvernement de l'Ontario a nommé l'avocat Paul Bonifero superviseur de la transition afin de remplacer le conseil d'administration de l'Ordre (conseil) pour une année complète. Durant son mandat, M. Bonifero a nommé l'actuel conseil d'administration, qui ne compte maintenant que six membres de la profession enseignante et six membres du public non-enseignants. L'actuel conseil a entamé son mandat en 2022 avec la première personne non enseignante à la présidence dans toute l'histoire de l'Ordre. Jusque-là, les membres de la profession enseignante étaient élus et occupaient la majorité des sièges au conseil. Les membres de la profession enseignante qui siègent aujourd'hui au conseil, dont un seul est titulaire de classe, ont été choisis par M. Bonifero et par le personnel de l'Ordre dans le cadre d'une importante réforme de la gouvernance à l'Ordre.

Cette réforme de la gouvernance de l'Ordre a coïncidé avec la pandémie de COVID et le passage aux réunions virtuelles et aux frais de déplacement moins élevés. Bien que l'Ordre continue de réaliser des économies considérables attribuables au niveau accru d'activités virtuelles, le conseil d'administration de l'Ordre a adopté à sa réunion de décembre une augmentation de la cotisation de **17,6 %** dans le cadre de son budget de 2023, sans avoir tenu quelque discussion ou débat. En surface, cette augmentation

incroyable de la cotisation pourrait être en partie attribuable à une augmentation récente de 7 % de la dotation en personnel à l'Ordre pour remédier à sa piètre performance des deux dernières années au chapitre des services aux membres. Malgré le passage au travail virtuel, l'Ordre continue d'occuper de multiples étages de bureaux dans certains des immeubles les plus coûteux situés dans la section huppée de la rue Bloor.

Ce qui n'est pas clair, c'est ce qui apparaît sous la surface à l'Ordre. En décembre, lors d'une réunion spéciale à huis clos, le conseil a nommé une nouvelle registraire et cheffe de la direction, Linda Lacroix. Il s'agit de la cinquième personne à occuper ce poste depuis trois ans! Nous savons également qu'il y a eu beaucoup de roulement de personnel d'expérience à l'Ordre ces dernières années, ce qui a probablement nécessité un montant important dans le budget pour couvrir le coût de ces départs. Ces derniers coûts peuvent aider à expliquer pourquoi le conseil a dû retirer 1 500 000 \$ de ses réserves l'année dernière pour avoir un budget équilibré.

Par le passé, les membres du conseil étaient élus et devaient rendre des comptes aux membres de la profession qui les avaient élus. Les membres de la profession ou du public ne peuvent pas communiquer directement avec l'actuel conseil d'administration, qui a été nommé. Comment cet organisme peut-il servir « l'intérêt public » lorsqu'il ne fait pas de consultation ou ne se rend disponible à personne d'autre que le personnel de l'Ordre couvert par son budget?

Au nom des quatre syndicats de personnel enseignant et en celui des enseignantes et enseignants de l'Ontario, la FEO s'est prononcée publiquement contre cette augmentation de la cotisation. Nous comprenons, à une époque où vous, comme de nombreux Canadiens et Canadiens, êtes aux prises avec l'inflation et l'augmentation du coût de la vie, que cette augmentation de la cotisation est très problématique. La FEO a un plan de communication pour continuer à exercer des pressions sur l'Ordre. La FEO et ses filiales invitent les membres de la profession enseignante à signer au cours des semaines à venir la pétition demandant à l'Ordre d'annuler et de rembourser l'augmentation de la cotisation. Suivez les médias sociaux de la FEO pour obtenir de l'information supplémentaire sur l'Ordre et sur les gestes que vous pouvez poser.



# Un message du Secrétaire-trésorier de la FEO



**Scott Perkin**

Chères collègues, Chers collègues,

Tandis que nous entamons 2023 et la deuxième moitié de l'année scolaire, je vous invite à vous renseigner sur les nombreux dossiers qui ont tenu la FEO occupée au cours des derniers mois, dont certains sont abordés dans le présent numéro d'*Interaction*.

L'automne dernier, nous avons honoré les récipiendaires des Prix d'enseignement du RAEQ 2022 – Nikita, Nicholas, Elizabeth et Lendyl – qui ont été sélectionnés parmi les nombreuses candidatures que nous avons reçues de partout en Ontario pour l'excellence en enseignement. Vous pouvez visionner leurs vidéos et en apprendre davantage à leur sujet à [teachingawards.ca](http://teachingawards.ca). La période de mise en candidature pour les Prix d'enseignement du RAEQ 2023 et celle pour le **Prix spécial de reconnaissance de la FEO** sont maintenant ouvertes !

Nous avons reçu quelques demandes d'élargissement temporaire de la règle de 50 jours de réemploi pour les membres retraités du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Nous devons cependant nous assurer que le problème lié à l'offre de personnel enseignant dans nos écoles financées par les fonds publics est convenablement éclairé et résolu au moyen de discussions fondées sur des preuves entre les intervenantes et les intervenants du milieu de l'enseignement. Nous espérons amorcer ces discussions au début de l'année.

Et nous continuons de garder l'Ordre à l'œil, pour son manquement à l'endroit de la profession, le taux de roulement élevé de ses chefs de direction, et maintenant une augmentation exorbitante de la cotisation de ses membres (soulignée dans le présent numéro d'*Interaction*).

Enfin, c'est avec tristesse que nous avons récemment appris le décès de deux de mes prédécesseurs : William (Bill) A. Jones, secrétaire-trésorier de la FEO entre 1974 et 1985, et Susan Langley, secrétaire-trésorière de 1996 à 2003. Ils seront sincèrement regrettés par leurs proches, leurs collègues et leur famille de la FEO.

**Scott Perkin**  
*Secrétaire-trésorier*



## La période de mise en candidature pour 2023

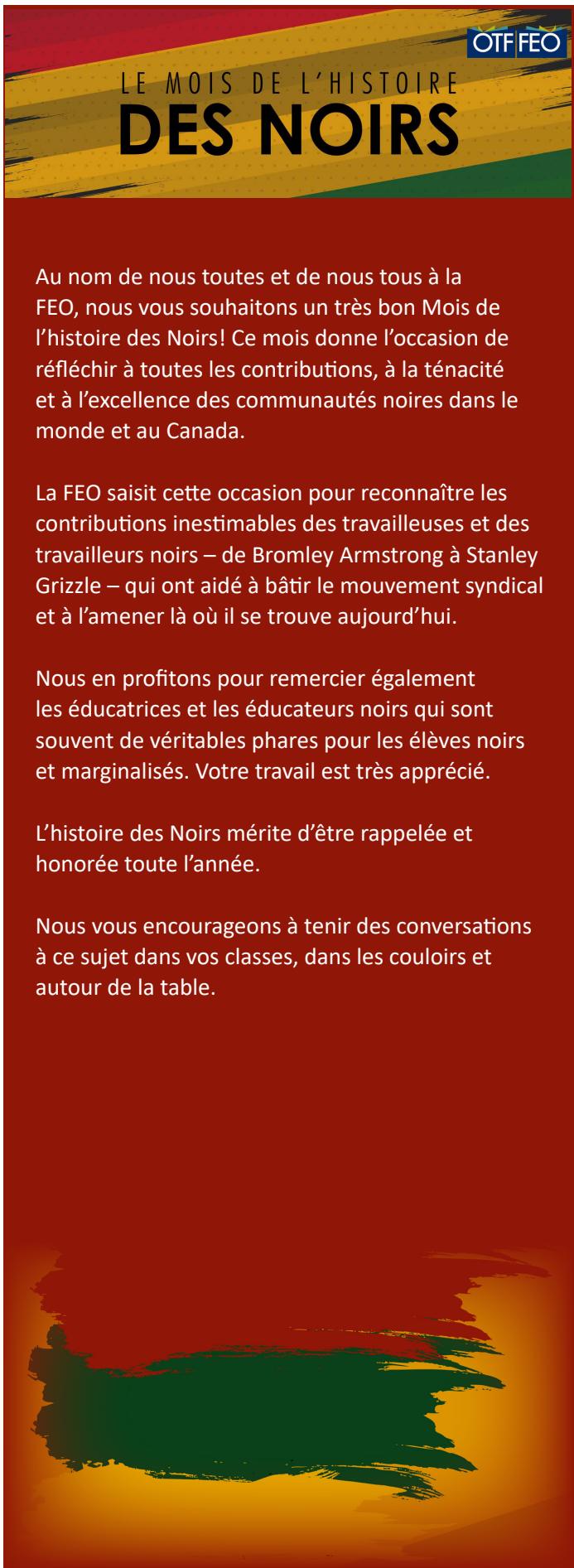
est ouverte et se termine le 31 mars 2023.

Pour de plus amples information et pour le formulaire de nomination, [cliquez ici](#).

Envoyer le formulaire par courriel à:  
[specialrecognition@otffeo.on.ca](mailto:specialrecognition@otffeo.on.ca)

Heureuse nouvelle année lunaire





Au nom de nous toutes et de nous tous à la FEO, nous vous souhaitons un très bon Mois de l'histoire des Noirs! Ce mois donne l'occasion de réfléchir à toutes les contributions, à la ténacité et à l'excellence des communautés noires dans le monde et au Canada.

La FEO saisit cette occasion pour reconnaître les contributions inestimables des travailleuses et des travailleurs noirs – de Bromley Armstrong à Stanley Grizzle – qui ont aidé à bâtir le mouvement syndical et à l'amener là où il se trouve aujourd’hui.

Nous en profitons pour remercier également les éducatrices et les éducateurs noirs qui sont souvent de véritables phares pour les élèves noirs et marginalisés. Votre travail est très apprécié.

L'histoire des Noirs mérite d'être rappelée et honorée toute l'année.

Nous vous encourageons à tenir des conversations à ce sujet dans vos classes, dans les couloirs et autour de la table.

## Pour vous aider à aider vos élèves à développer une pensée critique!

L'approche attrayante utilisée par [The Critical Thinking Consortium's \(TC<sup>2</sup>\)](#) favorise l'apprentissage dans tout le curriculum. En ancrant la pensée critique, créative et collaborative dans tout l'enseignement et l'apprentissage, nous créons des classes où les élèves apprennent à réfléchir et réfléchissent pour apprendre. Nos plus récentes ressources (en anglais) peuvent vous aider en proposant des stratégies pratiques et puissantes pour soutenir la pensée critique dans de nombreuses matières :

[Supporting All Learners](#) fournit des points de départ simples mais puissants pour la création de classes inclusives. Cette ressource, qui propose des stratégies à utiliser en classe et des exemples, aide les pédagogues à prendre des décisions quotidiennes au sujet de l'enseignement et de l'évaluation pour créer des cadres d'apprentissage inclusifs.

[Assessing Mathematical Thinking](#) présente un cadre pour bien évaluer la pensée en mathématiques axée sur des compétences en raisonnement. L'approche de TC<sup>2</sup> pour les mathématiques souscrit à l'idée qu'une réflexion ou un raisonnement de qualité soutenus sont essentiels à la réussite des élèves en mathématiques.

[Teaching Students To Use Criteria](#) explore les critères de jugement : quels sont-ils, comment aider les élèves à utiliser les critères, où et quand utiliser optimalement les critères et comment évaluer si les élèves utilisent efficacement les critères.

Nous avons sur notre site Web des milliers de ressources prêtes à utiliser en classe et un grand nombre d'articles, de vidéos et d'autres soutiens pour votre apprentissage professionnel. Les membres individuels et les partenaires des écoles et des districts ont GRATUITEMENT accès à toutes nos ressources en ligne. Pour en savoir davantage : [TC<sup>2</sup> members](#).





EST. 1899

## United for Literacy Littératie Ensemble

Tout le monde mérite d'avoir accès à la littératie et à l'apprentissage. Littératie Ensemble (anciennement le Collège Frontière) s'emploie à rendre cela possible. Cet organisme offre aux personnes de tous les âges d'utiles programmes gratuits de littératie et d'apprentissage qui proposent, au moyen de partenariats communautaires, des solutions à fort impact axées sur les apprenantes et les apprenants.

En collaboration avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario, Littératie Ensemble a produit des ressources de littératie financière de la 4<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année à l'intention du personnel enseignant, des élèves et des parents. L'équipe élabore actuellement des ressources de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année qui seront disponibles en avril 2023.

Pour avoir accès à ces ressources de littératie financière, visitez le [www.unitedforliteracy.ca/resources](http://www.unitedforliteracy.ca/resources)



Depuis 2005, Littératie Ensemble s'associe aux communautés autochtones du Nord de l'Ontario pour offrir des programmes estivaux de littératie afin de promouvoir l'amour de la lecture et d'aider à réduire la perte d'apprentissage durant l'été. Ces programmes sont généreusement financés depuis 2009 par la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et ses filiales. En 2022, plus de 1 700 enfants ont bénéficié de ces programmes.

## Anniversaire de l'attentat à la mosquée de Québec

Azzeddine Soufiane, 57 ans; Khaled Belkacemi, 60 ans; Ibrahima Barry, 39 ans; Mamadou Tanou Barry, 42 ans; Abdelkrim Hassane, 41 ans; Boubaker Thabti, 44 ans.

Nous nous en voudrions de laisser le mois se terminer sans souligner le sixième anniversaire de l'attentat du 29 janvier 2017 à la mosquée de Québec. Ce jour fatidique, un tireur isolé est entré dans une mosquée où il a abattu six fidèles et en a blessé 19 autres dans un attentat motivé par la haine. Les incidents survenus ce jour-là seraient l'un des nombreux catalyseurs qui ont incité le gouvernement du Canada à déclarer le 29 janvier Journée nationale de commémoration de l'attentat à la mosquée de Québec et d'action contre l'islamophobie.

Pourtant, les données de Statistique Canada révèlent que les crimes haineux contre les communautés musulmanes ont augmenté au cours de la dernière décennie. Clichés antimusulmans dans la culture populaire et en politique, couvre-chefs religieux arrachés... la rhétorique et les actes antimusulmans sont omniprésents. Ce mois-ci seulement, on a signalé le cas d'une jeune fille dont le hijab a été arraché par un autre élève à l'école. Une vidéo de l'incident a ensuite été diffusée dans les médias sociaux. Il s'agit là aussi d'actes de violence.

Nous avons toutes et tous la responsabilité de combattre l'islamophobie. Voici quelques conseils qui pourraient être utiles

pour intervenir afin d'interrompre un acte d'islamophobie si vous en êtes témoin :

**Découvrir** – gardez votre calme et évaluez la sécurité pour vous-même et votre entourage.

**Distraire** – essayez de distraire la personne qui commet l'acte de violence ou de harcèlement.

**Être direct** – soyez direct et demandez à la victime si elle a besoin d'aide. Soyez direct avec l'auteur de l'acte de violence ou de harcèlement pour lui dire que ce qu'il fait n'est pas tolérable.

**Déléguer** – demandez l'aide d'autres personnes pour intervenir ou composez le 911 pour obtenir de l'aide.

**Documenter** – si vous estimez que c'est sécuritaire, prenez des photos ou une vidéo de l'incident.

**Attendre** – Attendez que la situation soit désamorcée ou que l'auteur de l'acte de violence ou de harcèlement ait quitté les lieux, puis offrez du soutien à la victime.

À cette date et chaque jour, nous sommes solidaires et de tout cœur avec les élèves, le personnel enseignant et les communautés de confession musulmane. Continuons de soutenir les organismes qui mènent ce combat et d'affirmer notre solidarité avec les communautés musulmanes de partout au Canada.